

CONTEXTE ET OBJECTIFS EN 2009

La Ville de Genève a une position atypique en Suisse du fait de son pouvoir de décision limité en matière de gestion et d'organisation de la circulation sur son territoire. Paradoxalement, la Ville doit assainir son réseau routier, selon les directives de l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit routier, ce qui implique notamment la réduction de la quantité et/ou des vitesses du trafic motorisé sur les axes concernés.

Objectifs

- Diminuer le bruit routier au-dessous des valeurs limites d'alarme
- Augmenter la taille du réseau de quartier et le libérer du trafic indésirable
- Créer des opportunités pour la mise en place de zones à priorité piétonne

Lien

[Fiche action Pdcom : IA1](#)

EVOLUTION DU CONTEXTE

Le Conseil d'Etat a adopté le 21 décembre 2011, un nouveau plan directeur du réseau routier. La nouvelle hiérarchie du réseau adoptée prévoit un réseau primaire plus concentré et répond à quelques-unes des demandes de déclassement de la ville.

Le Plan Mobilité 2030 adopté par le Conseil d'Etat le 15 mai 2013 permettra d'aller encore plus loin.

La création de nouveaux secteurs à trafic modéré (type zones 30) se heurte aux restrictions budgétaires.

Une étude, pilotée par la DGT, a débuté en octobre 2013, pour définir la hiérarchie du réseau routier dans le cadre du Plan Directeur du Réseau Routier 2015-2018.

IMAGES



ACTIONS	AVANCEMENT	COMMENTAIRE
<i>Rues déclasser du réseau primaire au réseau secondaire</i>		
Avenue de France	Terminée	L'avenue de France a été déclassée à la faveur des travaux du tramways et le trafic concentré sur l'axe de l'avenue de la Paix.
Route de Ferney	Intention	
Rue François-Dussaud	En cours d'étude	Ce déclassement est à l'étude dans le projet PAV (Prailles-Acacias-Vernets).
<i>Rues à déclasser du réseau primaire au réseau de quartier</i>		
Avenue de la gare-des-Eaux-Vives entre la route de Chêne et l'avenue Godefroy	Terminée	L'avenue de la Gare des eaux-Vives est maintenant pour partie en réseau de quartier et pour autre partie en raison secondaire.
Ponts de l'île	Terminée	Les ponts de l'île sont pour partie en réseau de quartier et pour partie en réseau secondaire.
<i>Rues à déclasser du réseau secondaire au réseau de quartier ou en zone piétonne</i>		
Rue de l'École-de-Médecine	Intention	La reconstruction du pont (aujourd'hui passerelle Hans Wilsdorf) n'a pas entraîné le reclassement de cet axe. Toutefois les aménagements d'espace public et d'assainissement ont pu être réalisés.
Boulevard Carl-Vogt	Intention	
Place Montbrillant	Reportée	La place sera réaménagée en fonction des options prises pour l'agrandissement de la Gare.
Rue Pierre-Fatio	En cours	Une stratégie de piétonisation a été élaborée par la Ville en lien avec la requête en autorisation de construire pour construire un parking sous Pierre-Fatio. Une convention a été signée entre le requérant et la Ville de Genève pour fixer les conditions de mise en œuvre des projets. Le Conseil administratif a donné un préavis favorable à la demande préalable du dossier de parking (clé de rive). Un concours d'aménagement a eu lieu en 2015.
Rues Harry-Marc et Bartholoni	Intention	
Rue de la Croix-Rouge	Intention	
Rue de la Terrassière	Terminée	Le rue de la Terrassière est maintenant en réseau de quartier.
Quai du Seujet	Intention	
Quai de la Poste	Intention	Travaux du tramway effectué.